



## Bulletin d'inscription stage d'été 2014

### Stage « Qi Gong thérapeutique de Shaolin »

<http://www.cours-qigong.fr/qi-gong-therapeutique-shaolin-du-21-au-25-juillet-2014/>

Nom : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

**Je m'inscris au stage d'été du lundi 21 juillet 2014 à 14h au vendredi 25 juillet 2014 à 17h30.** Enseignement par Maëlla Caro & Mohammed Saïah.

#### Tarifs :

Inscription **avant** le 1<sup>er</sup> juin : 565 € + 10 € *pour les non-adhérents de l'association Atelier Qiétude*

Inscription **avant** le 1<sup>er</sup> juin (tarif réduit chômeurs et étudiants) : 525 € + 10 € *pour les non-adhérents de l'association Atelier Qiétude*

Inscription **après** le 1<sup>er</sup> juin : 595 € + 10 € *pour les non-adhérents de l'association Atelier Qiétude*

Inscription **après** le 1<sup>er</sup> juin (tarif réduit chômeurs et étudiants) : 545 € + 10 € *pour les non-adhérents de l'association Atelier Qiétude*

Elèves des cours hebdomadaires 2013-2014 : 565 €

Elèves des cours hebdomadaires 2013-2014 (réduction chômeurs et étudiants) : 525 €

*Ce tarif comprend : les frais de stage, l'hébergement en chambre de 2 ou 4 personnes selon disponibilité et ordre de réservation, avec les 3 repas (végétarien) et deux pauses, les draps et serviettes de toilette et l'accès à la piscine couverte privée.*

**Lieu :** Le Haut Aulnay - Route du Pin – 49440 Challain-la-Potherie

*Je joins 1 chèque d'arrhes de 250 euros qui sera déposé 1 mois avant le stage, le complément sera à régler le premier jour du stage.*

A renvoyer à **l'Atelier Qiétude** : 1 rue Floréal 44300 Nantes

### Compléments d'informations

Avez-vous déjà pratiqué le Qi Gong ? Combien d'années?

Avez-vous des problèmes de santé, physiques ou psychologiques?

Qu'attendez-vous de votre stage de Qi Gong ?

Comment nous avez-vous connus ?

**Date et signature :**

*L'inscription est ferme et définitive à réception des arrhes. En cas d'annulation du fait de l'organisateur, celui-ci s'engage à rembourser les arrhes versées. Chèques vacances acceptés.*